

Séquence pédagogique

Voir le métier de l’extérieur ou de l’intérieur

Fiche d’animation

Cette activité s’appuie sur les travaux d’Alain CRINDAL et Régis OUVRIER-BONNAZ.

Pour en savoir plus :

* La découverte professionnelle, Alain Crindal, Régis Ouvrier-Bonnaz. – Delagrave : Paris, 2006. – (Pédagogie et formation)
* Des femmes et des hommes au travail, Enjeux et pratiques de la découverte professionnelle au collège et au lycée. – Inspection Académique de la Sarthe : Le Mans, 2007 –

**Objectif**

* Montrer que pour comprendre une activité professionnelle, il faut l’envisager dans sa globalité :
	+ ce que le professionnel doit faire (**la tâche ou le quoi**) et ce qu’il fait réellement (**l’activité ou le comment**) ;
	+ ce qu’on voit de ce qu’il fait, ce qui est caché et qu’il faut essayer de comprendre.

**Public ciblé :** tous publics

**Matériel nécessaire :** salle informatique avec un accès Internet haut débit.

**Animateurs** : 1 ou 2 animateurs : conseiller d’orientation psychologue, professeur, formateur, conseiller en insertion

Durée : 1 heure

**Déroulement** :

 **Phase 1 : « Regarder le métier de l’extérieur »**

L’élève choisit un métier et le décrit à partir de la fiche métier sur le site Orientation Pays de la Loire en répondant au questionnaire remis préalablement.

Cette activité permet à l’élève de collecter certaines informations sur le métier choisi. Elles relèvent plutôt de ce qui doit être, de ce qui est prescrit, c’est-à-dire de la tâche.

L’activité implique que l’élève travaille sur un métier présent sur Orientation Pays de la Loire et associé à une vidéo.

 **Phase 2 : « Regarder le métier de l’intérieur »**

L’élève complète la description du métier à partir des vidéos disponibles sur Orientation Pays de la Loire ou d’autres sites proposés. Durant cette phase, l’élève peut recueillir des informations différentes de celles collectées durant la phase 1. Ces informations proviennent du témoignage du professionnel qui parle de son métier et décrit ses activités. « C’est ce qui se fait et qui ne correspond pas toujours à la tâche prescrite » .

Les informations collectées peuvent aussi découler de l’observation minutieuse de l’environnement de travail du professionnel : la structuration de l’espace de travail, le travail collectif, les déplacements dans l’espace de travail, des gestes de travail précis, le matériel utilisé, l’organisation du travail. Avant le visionnage du film, inciter les élèves à être attentif aussi à ces différents éléments.

 Phase 3 :

L’élève répond aux questions de l’étape 5. Ces questions visent à attirer son attention sur la nature différente des informations présentes sur la fiche métier et dans le film. Et partant, l’amener à différencier les sources d’information à partir de l’opposition entre ce qui relève de la tâche et ce qui relève de l’activité.